RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 50034
Numéro SIREN : 626 920 342
Nom ou dénomination : THOUARS DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt 5290

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

THOUARS DISTRIBUTION

Route de Saumur
79100 - SAINTE VERGE

S.A.S. au capital de 1 600 000 €
R.C.S. NIORT 626 920 342

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Février 2019 au 31 Janvier 2020

Comptes certifiés conformes

COGNET Nathalie

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

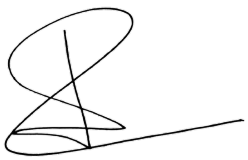
Conformément à la mission qui nous a été confiée par la Présidente de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 03/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1er Février 2019 au 31 Janvier 2020.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

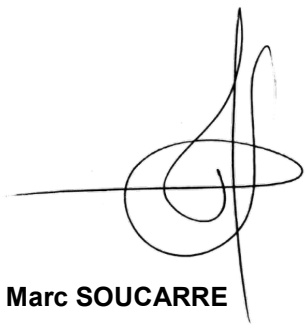
■ Total du bilan	16 211 537 €
■ Chiffre d'affaires	55 657 033 €
■ Bénéfice net comptable	1 165 482 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 12/05/2020



Rodrigue THIBERGE



Marc SOUCARRE

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***20 551 670***	***14 855 682***	***5 695 988***	***5 744 233***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**224 917**	**144 933**	**79 983**	**74 425**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	150 491	144 933	5 558	
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**17 998 289**	**14 710 748**	**3 287 540**	**3 703 192**
TERRAINS	748 412	609 474	138 938	154 969
CONSTRUCTIONS	11 107 473	8 738 837	2 368 636	2 700 113
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 939 697	5 175 990	763 706	827 952
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	202 706	186 445	16 260	20 157
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 328 463**		**2 328 463**	**1 966 616**
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 341 482		1 341 482	1 306 711
PRETS	171 176		171 176	165 686
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	795 805		795 805	474 218
ACTIF CIRCULANT	***10 619 232***	***103 683***	***10 515 549***	***10 288 577***
STOCKS ET EN-COURS	**5 670 865**	**99 282**	**5 571 582**	**5 460 626**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	25 230		25 230	24 526
MARCHANDISES	5 645 634	99 282	5 546 351	5 436 100
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 754 943**	**4 400**	**1 750 543**	**1 778 351**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	246 045	4 400	241 645	248 411
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 508 898		1 508 898	1 529 940
CREANCES DIVERSES (3)	**1 253 018**		**1 253 018**	**1 034 935**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**397 660**		**397 660**	**791 386**
DISPONIBILITES	**1 274 828**		**1 274 828**	**1 014 304**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**267 916**		**267 916**	**208 972**
TOTAL GENERAL	**31 170 903**	**14 959 365**	**16 211 537**	**16 032 811**

(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			482 356	6 022
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***8 973 054***	***8 821 079***
CAPITAL	**1 600 000**	**1 600 000**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**496 700**	**496 700**
RESERVES	**5 589 957**	**5 462 117**
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 429 957	5 302 117
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 165 482**	**1 128 013**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**120 914**	**134 248**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*8 973 054*	*8 821 079*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***186 542***	***149 842***
PROVISIONS POUR RISQUES	**146 700**	**110 000**
PROVISIONS POUR CHARGES	**39 842**	**39 842**
DETTES (1)	***7 051 941***	***7 061 889***
DETTES FINANCIERES (2)	**1 100 137**	**1 230 236**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	687 181	966 723
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	412 956	263 512
DETTES D'EXPLOITATION	**5 933 338**	**5 635 617**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 879 584	3 566 830
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 902 404	1 932 882
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	151 349	135 904
DETTES DIVERSES	**18 464**	**196 036**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 775	192 821
AUTRES DETTES DIVERSES	3 689	3 214
TOTAL GENERAL	**16 211 537**	**16 032 811**

(1) Dont à plus d'un an	612 541	863 542
Dont à moins d'un an	6 439 399	6 198 348
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 098	6 210

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**55 955 691**	**54 399 898**
VENTES DE MARCHANDISES	54 843 800	53 380 362
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	813 233	696 963
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*55 657 033*	*54 077 326*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	17 085	52 118
REPRISES SUR PROVISIONS	94 207	16 533
TRANSFERTS DE CHARGES	178 780	238 804
AUTRES PRODUITS	8 584	15 115
CHARGES D'EXPLOITATION	**53 982 641**	**52 601 897**
ACHATS DE MARCHANDISES	43 113 972	42 490 006
VARIATION DES STOCKS	(128 315)	(408 444)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	112 927	111 739
VARIATION DES STOCKS	(704)	(3 719)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 126 803	3 847 747
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	824 388	833 663
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 977 970	3 937 705
CHARGES SOCIALES	1 100 923	1 000 554
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	641 006	687 682
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	101 442	83 394
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 700	
AUTRES CHARGES	75 526	21 567
RESULTAT D'EXPLOITATION	***1 973 049***	***1 798 001***
PRODUITS FINANCIERS	**75 677**	**14 851**
PARTICIPATIONS	5 338	4 297
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	60 361	1 712
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	712	588
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	9 264	8 254
CHARGES FINANCIERES	**17 037**	**19 489**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	17 037	19 489
RESULTAT FINANCIER	***58 639***	***(4 637)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 031 689***	***1 793 363***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**68 431**	**84 126**
SUR OPERATIONS DE GESTION	52 552	69 258
REPRISES SUR PROVISIONS	15 879	14 868
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**11 775**	**44 931**
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 230	33 070
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	2 545	3 713
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		8 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***56 655***	***39 194***
PARTICIPATION DES SALARIES	410 017	330 207
IMPOTS SUR LES BENEFICES	512 845	374 336
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 165 482***	***1 128 013***
Total des produits	*56 099 799*	*54 498 876*
Total des charges	*54 934 316*	*53 370 862*

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	60 000	
Charges financières concernant les entreprises liées		

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes annuels, l'application des principes comptables fondamentaux n'est pas remise en cause par les conséquences sur l'activité de la société, de la période de confinement décrété le 16 mars 2020 à la suite de l'épidémie du Covid-19.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	217 771	7 146		224 917
Immobilisations corporelles	17 871 400	223 768	96 878	17 998 290
Immobilisations financières - titres	1 326 711	34 771		1 361 482
Immobilisations financières - créances	639 905	327 077		966 981
	20 055 787	592 761	96 878	20 551 670

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	143 345	1 588		144 933
Immobilisations corporelles	14 168 208	639 419	96 878	14 710 749
	14 311 553	641 007 (*)	96 878	14 855 682
(*) Dont dotation : . linéaire		601 866		
. dégressive		39 141		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	134 248	2 545	15 879	120 914
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	110 000	36 700		146 700
Provisions pour impôts (2)	39 842			39 842
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	96 448	101 442	94 208	103 683
	380 539	140 688 (*)	110 087 (*)	411 139
(*) Dont : . exploitation		138 142	94 208	
. financier				
. exceptionnel		2 545	15 879	

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent :

- D'une part à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 110 k€,
- D'autre part à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 37 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué deux autres provisions : l'une née d'un contentieux fiscal relatif à la TASCOM suite à un redressement fiscal du 04/07/2017 à hauteur de 37 k€. La deuxième issue d'un risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	966 981	482 356	484 625
Acomptes versés sur commandes	800	800	
Créances d'exploitation	1 754 144	1 754 144	
Créances diverses	1 253 018	1 253 018	
Charges constatées d'avance	267 917	267 917	
	4 242 860	3 758 235	484 625

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 145	6 145		
Emprunts bancaires (1)	681 036	280 811	400 226	
Emprunts & dettes financières divers (2)	412 956	200 641	212 316	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 933 339	5 933 339		
Dettes diverses	18 465	18 465		
Produits constatés d'avance				
	7 051 941	6 439 400	612 541	

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*47*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	279 410
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	147 266

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	40 274 955
- Drive	2 895 927
- Station-service	12 486 151
	55 657 033

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	26
- Employés	139
	172

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 208 858 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	**Charges**	**Produits**
Subvention d'équilibre	9 196	-
Amortissements dérogatoires	2 545	15 879
Amendes	35	-
Remboursement TICFE	-	52 552
	11 776	68 431

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	176 921
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	233 096
	410 017

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	599 958
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-87 113
	512 845

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	112 980
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	121 259

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51%, agents de maîrise : 42%, employés : 28%) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 447 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 153 315 € au 31 janvier 2020.

Entreprises liées	SCI SOGECO 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 398 424 283	SAS SOGEDIS 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 818 017 196	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	-	-	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	-	-	286 639	189 060
Créances d'exploitation	4 686	-	2 093	-
Créances diverses	-	1 175 701		
Emprunts et dettes financières divers	-	147 266	-	-
Produits de participation	60 000	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	-	-	9 195

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	107 242	-10 004
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	286 639	189 060
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	696 967	308 987
Résultat du dernier exercice clos	61 907	0
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur - 79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 165 482,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 165 482,58 euros

A titre de dividendes 1 000 173,50 euros
Soit 9,53 euros par action

Le solde 165 309,08 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 595 266,90 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 114,36 euros,

DocuSign Envelope ID: 34A3D531-E75B-46BC-9235-8CC1BBE87EA6

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 000 059,14 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2017	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €
31/01/2018	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €
31/01/2019	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme COGNET Nathalie

COGNET Nathalie

Sacopal

5 rue Albert Londres
BP 20303
44303 NANTES CEDEX 3

T : +33(0) 2 40 50 12 61

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2020

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2020

A l'assemblée générale de la société THOUARS DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THOUARS DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 12 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société THOUARS DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 12 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 18 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
SACOPAL



Patrick HIANASY

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***20 551 670***	***14 855 682***	***5 695 988***	***5 744 233***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**224 917**	**144 933**	**79 983**	**74 425**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	150 491	144 933	5 558	
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**17 998 289**	**14 710 748**	**3 287 540**	**3 703 192**
TERRAINS	748 412	609 474	138 938	154 969
CONSTRUCTIONS	11 107 473	8 738 837	2 368 636	2 700 113
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 939 697	5 175 990	763 706	827 952
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	202 706	186 445	16 260	20 157
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 328 463**		**2 328 463**	**1 966 616**
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 341 482		1 341 482	1 306 711
PRETS	171 176		171 176	165 686
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	795 805		795 805	474 218
ACTIF CIRCULANT	***10 619 232***	***103 683***	***10 515 549***	***10 288 577***
STOCKS ET EN-COURS	**5 670 865**	**99 282**	**5 571 582**	**5 460 626**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	25 230		25 230	24 526
MARCHANDISES	5 645 634	99 282	5 546 351	5 436 100
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 754 943**	**4 400**	**1 750 543**	**1 778 351**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	246 045	4 400	241 645	248 411
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 508 898		1 508 898	1 529 940
CREANCES DIVERSES (3)	**1 253 018**		**1 253 018**	**1 034 935**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**397 660**		**397 660**	**791 386**
DISPONIBILITES	**1 274 828**		**1 274 828**	**1 014 304**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**267 916**		**267 916**	**208 972**
TOTAL GENERAL	**31 170 903**	**14 959 365**	**16 211 537**	**16 032 811**

(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			482 356	6 022
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***8 973 054***	***8 821 079***
CAPITAL	**1 600 000**	**1 600 000**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**496 700**	**496 700**
RESERVES	**5 589 957**	**5 462 117**
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 429 957	5 302 117
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 165 482**	**1 128 013**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**120 914**	**134 248**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*8 973 054*	*8 821 079*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***186 542***	***149 842***
PROVISIONS POUR RISQUES	**146 700**	**110 000**
PROVISIONS POUR CHARGES	**39 842**	**39 842**
DETTES (1)	***7 051 941***	***7 061 889***
DETTES FINANCIERES (2)	**1 100 137**	**1 230 236**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	687 181	966 723
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	412 956	263 512
DETTES D'EXPLOITATION	**5 933 338**	**5 635 617**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 879 584	3 566 830
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 902 404	1 932 882
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	151 349	135 904
DETTES DIVERSES	**18 464**	**196 036**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 775	192 821
AUTRES DETTES DIVERSES	3 689	3 214
TOTAL GENERAL	**16 211 537**	**16 032 811**

(1) Dont à plus d'un an	612 541	863 542
Dont à moins d'un an	6 439 399	6 198 348
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 098	6 210

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**55 955 691**	**54 399 898**
VENTES DE MARCHANDISES	54 843 800	53 380 362
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	813 233	696 963
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*55 657 033*	*54 077 326*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	17 085	52 118
REPRISES SUR PROVISIONS	94 207	16 533
TRANSFERTS DE CHARGES	178 780	238 804
AUTRES PRODUITS	8 584	15 115
CHARGES D'EXPLOITATION	**53 982 641**	**52 601 897**
ACHATS DE MARCHANDISES	43 113 972	42 490 006
VARIATION DES STOCKS	(128 315)	(408 444)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	112 927	111 739
VARIATION DES STOCKS	(704)	(3 719)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 126 803	3 847 747
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	824 388	833 663
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 977 970	3 937 705
CHARGES SOCIALES	1 100 923	1 000 554
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	641 006	687 682
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	101 442	83 394
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 700	
AUTRES CHARGES	75 526	21 567
RESULTAT D'EXPLOITATION	***1 973 049***	***1 798 001***
PRODUITS FINANCIERS	**75 677**	**14 851**
PARTICIPATIONS	5 338	4 297
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	60 361	1 712
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	712	588
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	9 264	8 254
CHARGES FINANCIERES	**17 037**	**19 489**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	17 037	19 489
RESULTAT FINANCIER	***58 639***	***(4 637)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 031 689***	***1 793 363***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**68 431**	**84 126**
SUR OPERATIONS DE GESTION	52 552	69 258
REPRISES SUR PROVISIONS	15 879	14 868
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**11 775**	**44 931**
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 230	33 070
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	2 545	3 713
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		8 147
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***56 655***	***39 194***
PARTICIPATION DES SALARIES	410 017	330 207
IMPOTS SUR LES BENEFICES	512 845	374 336
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 165 482***	***1 128 013***
Total des produits	*56 099 799*	*54 498 876*
Total des charges	*54 934 316*	*53 370 862*

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	60 000	
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes annuels, l'application des principes comptables fondamentaux n'est pas remise en cause par les conséquences sur l'activité de la société, de la période de confinement décrété le 16 mars 2020 à la suite de l'épidémie du Covid-19.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	217 771	7 146		224 917
Immobilisations corporelles	17 871 400	223 768	96 878	17 998 290
Immobilisations financières - titres	1 326 711	34 771		1 361 482
Immobilisations financières - créances	639 905	327 077		966 981
	20 055 787	592 761	96 878	20 551 670

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	143 345	1 588		144 933
Immobilisations corporelles	14 168 208	639 419	96 878	14 710 749
	14 311 553	641 007 (*)	96 878	14 855 682
(*) Dont dotation : . linéaire		601 866		
. dégressive		39 141		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	134 248	2 545	15 879	120 914
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	110 000	36 700		146 700
Provisions pour impôts (2)	39 842			39 842
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	96 448	101 442	94 208	103 683
	380 539	140 688 (*)	110 087 (*)	411 139
(*) Dont : . exploitation		138 142	94 208	
. financier				
. exceptionnel		2 545	15 879	

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent :

- D'une part à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 110 k€,
- D'autre part à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 37 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué deux autres provisions : l'une née d'un contentieux fiscal relatif à la TASCOM suite à un redressement fiscal du 04/07/2017 à hauteur de 37 k€. La deuxième issue d'un risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	966 981	482 356	484 625
Acomptes versés sur commandes	800	800	
Créances d'exploitation	1 754 144	1 754 144	
Créances diverses	1 253 018	1 253 018	
Charges constatées d'avance	267 917	267 917	
	4 242 860	3 758 235	484 625

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 145	6 145		
Emprunts bancaires (1)	681 036	280 811	400 226	
Emprunts & dettes financières divers (2)	412 956	200 641	212 316	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 933 339	5 933 339		
Dettes diverses	18 465	18 465		
Produits constatés d'avance				
	7 051 941	6 439 400	612 541	

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*47*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	279 410
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	147 266

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	40 274 955
- Drive	2 895 927
- Station-service	12 486 151
	55 657 033

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	26
- Employés	139
	172

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 208 858 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre	9 196	-
Amortissements dérogatoires	2 545	15 879
Amendes	35	-
Remboursement TICFE	-	52 552
	11 776	68 431

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	176 921
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	233 096
	410 017

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	599 958
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-87 113
	512 845

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	112 980
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	121 259

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51%, agents de maîrise : 42%, employés : 28%) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 447 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 153 315 € au 31 janvier 2020.

Entreprises liées	SCI SOGECO 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 398 424 283	SAS SOGEDIS 79 100 SAINT E VERGE RCS NIORT 818 017 196	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	-	-	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	-	-	286 639	189 060
Créances d'exploitation	4 686	-	2 093	-
Créances diverses	-	1 175 701		
Emprunts et dettes financières divers	-	147 266	-	-
Produits de participation	60 000	-	-	-
Autres produits financiers	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	-	-	9 195

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	107 242	-10 004
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	286 639	189 060
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	696 967	308 987
Résultat du dernier exercice clos	61 907	0
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.